

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 01160

Numéro SIREN : 850 034 612

Nom ou dénomination : 2R ISOPAC

Ce dépôt a été enregistré le 14/03/2022 sous le numéro de dépôt B2022/008365

Désignation de l'entreprise SAS 2R ISOPAC

Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 43 BD DE LA MUETTE

95140 GARGES LES GONESSE

Numéro SIRET *

8 5 0 0 3 4 6 1 2 0 0 0 1 8

Durée de l'exercice en nombre de mois *

2 0

Durée de l'exercice précédent *

0

Exercice N clos le

3 1 1 2 2 0 2 0

Exercice N-1 clos le

0 0 0 0 0

ACTIF

Brut

1

Amortissements - Provisions

2

Net

3

Net

4

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial *

010

012

Autres *

014

016

Immobilisations corporelles *

028

25 417

030

1 298

24 119

Immobilisations financières * (1)

040

10 362

042

10 362

Total I (5)

044

35 779

048

1 298

34 481

Matières premières, approvisionnements, en cours de production *

050

052

Marchandises *

060

062

Avances et acomptes versés sur commandes

064

066

Créances

Clients et comptes rattachés*

068

43 920

070

43 920

Autres * (3)

072

63 288

074

63 288

Valeurs mobilières de placement

080

082

Disponibilités

084

8 088

086

8 088

Charges constatées d'avance *

092

094

Total II

096

115 297

098

115 297

Total général (I+II)

110

151 076

112

1 298

149 778

PASSIF

Exercice N
NET

1

Exercice N-1
NET

2

Capital social ou individuel *

120

8 000

Ecart de réévaluation

124

Réserve légale

126

Réserves réglementées*

130

Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)

131

132

Report à nouveau

134

Résultat de l'exercice

136

27 083

Provisions réglementées

140

Total I

142

35 083

Provisions pour risques et charges

Total II

154

Emprunts et dettes assimilées

156

17 521

Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

164

Fournisseurs et comptes rattachés *

166

9 715

Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)

169

5 000

172

87 459

Produits constatés d'avance

174

Total III

176

114 695

Total général (I + II + III)

180

149 778

(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an

193

(4)

Dont dettes à plus d'un an

195

(2) Dont créances à plus d'un an

197

(5)

Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *

182

35 779

(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs

199

Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *

184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 2R ISOPAC

Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 13 1 1 2 2 0 2 0
Exercice N-1 clos le 10 0 0 0 0

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210		
	Production vendue	biens	215		214		
		services *	217		218	998 435	
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
	Production immobilisée *				224		
	Subventions d'exploitation reçues				226		
	Autres produits				230		
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	998 435	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234		
	Variation de stock (marchandises) *				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240		
	Autres charges externes * :	dont crédit bail : - mobilier - immobilier			242	706 866	
	Impôts, taxes et versements assimilés	dont taxe professionnelle (CFE et CVAE *)	243		244	975	
	Rémunérations du personnel *				250	179 419	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	73 188	
	Dotations aux amortissements *				254	1 298	
	Dotations aux provisions				256		
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262		
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
	Total des charges d'exploitation (II)				264	961 745	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	36 690	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers			(III)	280		
	Produits exceptionnels			(IV)	290	503	
	Charges financières			(V)	294	276	
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300	4 383	
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348				
	Impôts sur les bénéfices *			(VII)	306	5 451	
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	27 083	
	B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	27 083	314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318		
	Provisions non déductibles *				322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				324	5 451	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-clts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	3 805	
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997
	Entreprise nouvelles (44. sexies)	986		Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989		
	Divers dont ZFA NG (44. quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G						
				Zones de réstructuration de la défense (44. terdecies)	127		
				Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	36 339	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356		
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :						360
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS			Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	36 339	372

Désignation de l'entreprise : SAS 2R ISOPAC

31/12/2020

Détail des réintégrations diverses			
Amendes et pénalités			3 805
Total des réintégrations diverses		330	3 805

[illegible]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 2R ISOPAC

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)	982		Déficits imputés	983	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		Déficits reportables	984	
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter		Déficits de l'exercice	860	
			Total des déficits restant à reporter (870=984+860)	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	
--	-----	--	---	-----	--

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	42 993
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	98 784
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

Désignation de l'entreprise : SAS 2R ISOPAC

31/12/2020

[illegible]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

5

Désignation de l'entreprise : SAS 2R ISOPAC		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 02/05/2019	et clos le : 31/12/2020	Durée en nombre de mois	2 0
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	9
dont apprentis		657	
dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	998 435
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	998 435
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats		121	450 117
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	177 082
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	627 199
IV- Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	(total 1 + total 2 - total 3)	137	371 237
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	371 237
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	600 061	Effectifs au sens de la CVAE * 023 align="center"> 0
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence	024	01/01/2019	160 align="center"> 31/12/2019
Date de cessation		186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

6

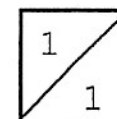
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F 2021

Page 23

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 0

N° SIRET

8 5 0 0 3 4 6 1 2 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS 2R ISOPAC

ADRESSE (voie)

43 BD DE LA MUETTE

CODE POSTAL

95140

VILLE

GARGES LES GONESSE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique KRID Prénom(s) RAMZINom marital % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 100Naissance : Date 050580 N° Département 75 Commune PARIS Pays FRAdresse : N° 122 Voie BOULEVARD MURATCode postal 75016 Commune PARIS Pays FranceTitre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
Du 30 JUIN 2021**

**APPROBATION DES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

**Sasu au capital de 8.000 €
RCS Pontoise 850 034 612**

SOMMAIRE

- LISTE DES ACTIONNAIRES
- POUVOIR
- RAPPORT DE GESTION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
- TEXTE DES PROJETS DE RESOLUTIONS PROPOSEES
- PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

LISTE DES ASSOCIES

**Monsieur KRID Ramzi
Né le 5 mai 1980 à Paris 4ème,
De nationalité Française,
Demeurant 26 rue Jean Jaurès – 92300 LEVALLOIS PERRET**

Détenteur de 100 actions

**RAPPORT DE GESTION
SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE
CLOS Le 31 décembre 2020**

Monsieur KRIS Ramzi, Président, actionnaire unique de la SASU 2R ISOPAC, aux fins de la décision de l'approbation des comptes de l'exercice clos le **31 décembre 2020**, établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE / RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

COMPTE DE RESULTAT

Les produits s'élèvent à 998 938 € et les charges s'élevant à 971 855 €, le résultat qui en ressort est un bénéfice de 27 083,15 €

A noter que dans les charges d'exploitation sont compris les salaires et traitements pour 179 419 € et les charges sociales pour 73 188 €.

Les dotations aux amortissements sont de 1 298 €.

Les produits financiers sont de 0 € au cours de l'exercice. Les charges financières sont de 276 €.

Les comptes font ressortir un bénéfice de 27 083,15 €.

Nous avons réalisé un chiffre d'affaires de 998 435 €.

BILAN

A L'ACTIF :

ACTIF IMMOBILISE : 35 779 €

Acquisition de l'exercice : 35 779 €

L'actif immobilisé comprend différents matériels, agencements et installations. Au cours de l'exercice, il y a eu 0.00 € de cession d'immobilisations.

ACTIF CIRCULANT :

L'actif circulant s'élève à 107 209 €. Il comprend notamment des créances pour 107 208 €.

Les disponibilités sont de 8 088 €.

AU PASSIF :

La situation nette, après affectation du résultat bénéficiaire s'élève à 27 083,15 €

Les différents emprunts nécessaires à notre activité, se montent à 17 521 €. Les comptes courants des associés se montent à 5 000 €.

Les concours bancaires s'élèvent à 0 €.

Le compte fournisseurs s'élève à 9 715 €. Le montant des dettes fiscales et sociales est de 82 459 €. Dettes sur immobilisations 0 €

EVENEMENTS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

Aucun évènement intervenu au cours de l'exercice.

EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Nous espérons voir le chiffre d'affaires augmenter sur l'exercice prochain.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le **31 décembre 2020** ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

AFFECTATION DU RESULTAT

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice qui s'élève à 27 083,15 € de la façon suivante :

Report à nouveau.....	0.00 €
Résultat de l'exercice.....	27 083,15 €
TOTAL.....	27 083,15 €

AFFECTATION DU RESULTAT

Réserves légales.....	800,00 €
Réserves libres.....	26 200,00 €
Report à nouveau.....	83.15 €
TOTAL.....	27 083,15 €

Les différents comptes composant la situation nette de la société ressortiront à :

Capital social.....	8 000.00 €
Réserve Légale.....	800.00 €
Réserve Libre.....	26 200,00 €
Report à nouveau.....	83.15 €
Situation nette	35 083,15 €

DÉPENSES NON DÉDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous mentionnons qu'il n'y a pas de dépenses et charges non déductibles fiscalement engagées au cours de cet exercice.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous avons l'honneur de signaler qu'aucune convention nouvelle visée aux articles L. 223-19 du Code du commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé

KRID Ramzi
Président



L'an deux mil VINGT et UN et le 30 juin à dix-neuf heures
 L'Associé unique Monsieur KRID Ramzi, Détenteur de 100 parts actions de 80,00 euros composant le capital social de la Sasu
 2R ISOPAC,

I. A PRÉALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ont été établis par Monsieur ANCEL Daniel, président.

II. A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- L'affectation des résultats de l'exercice.

PREMIERE DECISION

L'actionnaire unique, à la suite de son rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020, présente les comptes annuels de cet exercice, se soldant par un bénéfice de 27 083,15 euros.

Il précise également qu'il n'y a pas de dépenses et charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés.

DEUXIEME DECISION

Affectation du résultat

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice qui s'élève à 27 083,15 € de la façon suivante :

Report à nouveau.....	0.00 €
Résultat de l'exercice.....	27 083,15 €
TOTAL.....	27 083,15 €

AFFECTATION DU RESULTAT

Réserves légales.....	800,00 €
Réserves libres.....	26 200,00 €
Report à nouveau.....	83.15 €
TOTAL.....	27 083,15 €

Les différents comptes composant la situation nette de la société ressortiront à :

Capital social.....	8 000.00 €
Réserve Légale.....	800.00 €
Réserve Libre.....	26 200,00 €
Report à nouveau.....	83.15 €
Situation nette	35 083,15 €

TROISIEME DECISION

De tout ce que dessus, il a été adressé le présent procès-verbal signé par l'actionnaire unique, Président, et répertorié sur le registre des décisions de l'actionnaire unique.